

M. CHURCHILL: Je suppose que ce serait très bien. Il s'agit du niveau moyen des tarifs-marchandises.

M. GORDON: Je veux dire des recettes par tonne-mille.

M. CHURCHILL: Du trafic-marchandises.

M. GORDON: Oui, du transport des marchandises. Vous voyez là le bénéfice découlant de l'amélioration générale de la productivité par suite de l'exploitation plus efficace de notre réseau ferroviaire. Cela nous a permis de réduire de plusieurs millions de dollars les frais d'exploitation, et ces millions de dollars ce sont les ouvriers ou les consommateurs qui en ont bénéficié.

Pour expliquer la chose d'une autre façon, si les mêmes forces s'étaient appliquées à notre revenu, c'est-à-dire si le revenu avait augmenté en 1952 par rapport à 1928 proportionnellement autant que la dépense, le National-Canadien aurait accusé un bénéfice de près de 400 millions.

Je n'ai pas insisté sur ces 400 millions de dollars dans mon rapport, car je ne voulais pas que cela donne lieu à des manchettes. Je ne désirais pas entamer de discussion sur la façon dont la chose avait été accomplie. Mais je peux facilement le justifier à l'occasion de n'importe quel examen. Je l'ai incorporé dans le présent rapport parce que des questions ont été posées de temps à autre au sein du Comité sur l'efficacité du chemin de fer et sur la mesure dans laquelle les cheminots ou les consommateurs pourraient bénéficier de l'augmentation de la productivité.

Des millions sont dépensés chaque année pour des fins d'immobilisations, et le résultat de cette ligne de conduite est de donner aux cheminots et à nos clients un bénéfice très appréciable. Je n'en connais pas le chiffre, mais si nous étions dans la même situation qu'en 1928 et si les mêmes forces s'appliquaient à notre recette, nous aurions un profit de près de 400 millions de dollars.

M. FULTON: Sans réorganisation du capital?

M. GORDON: Sans réorganisation du capital.

M. MACDONNELL: Vous voulez dire, en d'autres termes, que vous pourriez y arriver parce que vos recettes d'exploitation seraient à peu près ce qu'elles sont présentement tandis que vos dépenses auraient été inférieures.

M. GORDON: Je crois que c'est le contraire.

M. MACDONNELL: Je m'attendrais à voir un montant infiniment moindre en ce qui concerne les recettes.

M. GORDON: Je dirais que si nous avions eu des bénéfices sous ce régime, notre compte de recettes...mais que disiez-vous?

M. MACDONNELL: Si j'ai bien compris, vous nous avez dit ceci: si notre revenu avait été ce qu'il est et s'il n'y avait pas eu de changements défavorables en ce qui concerne les frais, nous enregistrerions un bénéfice de 400 millions.

M. GORDON: Il faudrait inclure le volume du trafic et appliquer à notre recette la même proportion d'augmentation notée pour la dépense. En d'autres termes, si notre revenu s'était, sous la poussée des forces économiques, élevé dans la même proportion que la dépense, nous aurions un bénéfice de 400 millions.

Le PRÉSIDENT: Ai-je raison de donner à vos paroles le sens suivant: si les augmentations des tarifs-marchandises et des tarifs-voyageurs avaient correspondu à celles des frais de main-d'œuvre et de matériel, vous auriez enregistré un bénéfice de 400 millions de dollars.

M. GORDON: C'est à peu près ça, oui.

M. FULTON: Pourriez-vous nous montrer dans ce tableau les chiffres relatifs aux États-Unis, au Royaume-Uni, et au Brésil en ce qui concerne le revenu?